



PRÉFET DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

CABINET

LA PRÉFECTURE COMMUNIQUE

* * *

À l'occasion de la commémoration du 96^{ème} anniversaire de la victoire de 1918, une prise d'armes aura lieu place du Général De Gaulle, le **mardi 11 novembre 2014 à 10 heures 00.**

À l'issue de cette cérémonie, un cortège se rendra au monument aux morts des deux guerres, où des gerbes seront déposées par les autorités et les associations patriotiques.

Outre la présence traditionnelle des anciens combattants, une large participation de la population et notamment celle de la jeunesse est vivement souhaitée.

Afin de vous transporter sur les lieux de commémoration, un car sera mis à la disposition depuis la maison du combattant.

Le préfet se déplacera sur Miquelon, dans l'après-midi, pour le dépôt de gerbe au monument aux morts, place des arpilliers.

Le préfet,



**Jean-Christophe
BOUVIER**